

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME
DE LICENCE « SCIENCES JURIDIQUES, SPÉCIALITÉ :
DROIT PUBLIC GÉNÉRAL » DE L'UNIVERSITÉ AMADOU
HAMPATÉ BA(UAHB) DE DAKAR**

L'équipe d'évaluation :

- Pr Mouhamadou Moustapha Aidara, UGB, Agrégé de Droit Public, Président ;
- Dr Serigne Ahmadou Gaye, UAD, Maître de conférences, Membre ;
- Maître Omar Niang, Expert commercial et judiciaire, Membre Professionnel membre.

Signature :

Pour l'Équipe, le Président

JUILLET 2021

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L’UAHB ET DU PROGRAMME EVALUÉ.....	3
<i>1.1. Présentation de l’UAHB.....</i>	<i>3</i>
<i>1.2. Présentation de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques et du Programme évalué. ...</i>	<i>4</i>
1.2.1. Présentation de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques et de son offre de formation.....	4
1.2.2. Le programme de Licence de « Sciences juridiques, spécialité : Droit Public Général »	4
2. AVIS SUR LE RAPPORT D’AUTO-ÉVALUATION	5
3. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR LE TERRAIN.....	5
3.1. Organisation et déroulement de la visite	5
3.2. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)	9
4. APPRÉCIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITÉ DE L’ANAQ-SUP	10
5. POINTS FORTS DU PROGRAMME	18
6. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME.....	20
7. APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME	20
8. RECOMMANDATIONS À L’ÉTABLISSEMENT	21
9. RECOMMANDATIONS À L’ANAQ-SUP	21
10. PROPOSITION DE DÉCISION :.....	21

INTRODUCTION

L'Université Amadou Hampaté BA de Dakar (UAHB) est un établissement d'enseignement supérieur privé laïc autorisé par l'État du Sénégal à travers l'Agrément provisoire N° 0040/AG/ME/DES du 24 novembre 2006 confirmé par l'Agrément définitif N°0040/AG/ME/DES du 03 avril 2008.

Son ambition d'être et de demeurer un pôle d'excellence d'enseignement en droit, science et gestion a amené l'Université Amadou Hampaté BA à solliciter la reconnaissance et l'équivalence de ses diplômes par le CAMES. Pour la FSJP, elle obtint cette reconnaissance successivement en 2010 pour les Licences de droit public et de droit privé et en 2013 pour les masters « Juriste Conseil d'entreprise –JCE- », « Droit des Activités Maritimes et Portuaires – AMP- » et « Management Public et Relations Internationales –MPRI ».

L'UHAB a présenté à l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité (ANAQ-Sup) un rapport d'auto-évaluation du programme de la Licence de droit public général en vue d'obtenir une accréditation.

L'ANAQ-Sup a désigné une équipe d'experts évaluateurs externes composée de Mouhamadou Moustapha Aidara, Agrégé de Droit Public à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, (Président), et des membres suivants : Serigne Ahmadou Gaye, Maître de Conférences à l'Université de Bambey et de Maître Omar Niang, Expert commercial et judiciaire de l'ordre National des Experts du Sénégal (ONES) pour procéder à l'évaluation externe de ce programme. Le 09 juillet 2021, l'équipe a effectué une visite à l'UHAB en vue de vérifier si le programme évalué satisfait aux différentes standards qualité de l'ANAQ-Sup.

Ce présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format de présentation recommandé par l'ANAQ-Sup.

1. PRÉSENTATION DE L'UAHB ET DU PROGRAMME EVALUÉ

1.1. Présentation de l'UAHB

Autorisé par l'Etat du Sénégal avec l'agrément définitif N°0040/AG/ME/DES du 03 Avril 2008 à délivrer des diplômes dans le dispositif LMD.

L'UAHB s'est assignée des missions déclinées en objectifs (voir standard 102). L'Université compte quatre (4) Facultés :

- la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP) ;
- la Faculté des Sciences et Technologies (FST) ;
- la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) ;

- et la Faculté des Sciences de la Santé (FSS).

L'université est administrée par un Président Directeur Général au plan administratif et un Recteur au plan académique.

1.2. Présentation de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques et du Programme évalué.

1.2.1. Présentation de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques et de son offre de formation

La Faculté des Sciences Juridiques et Politiques cherche à faire acquérir aux étudiants en L1 et en L2, une culture juridique générale et une maîtrise des concepts et des mécanismes de régulation des intérêts publics et privés.

Elle cherche également à les familiariser avec la méthodologie propre aux juristes (dissertation juridique, commentaire doctrinal et cas pratique en L1 ; commentaire d'arrêt en L2) et à la théorie du Droit.

Les étudiants sont formés à analyser les situations juridiques, à les qualifier et à proposer les solutions adéquates.

La licence en Droit permet, en trois ans, d'acquérir une formation initiale, générale et spécialisée, pour intégrer soit un Master, soit pour rentrer directement dans la vie professionnelle.

Les deux premières années constituent un tronc commun qui offre une formation générale complète en Droit.

La troisième année est constituée de deux (02) options correspondant à des métiers de base de Droit : Option : **Droit public** ; Option : **Droit privé**.

1.2.2. Le programme de Licence de « Sciences juridiques, spécialité : Droit Public Général »

Les cours dispensés en Licence de Droit Public visent à donner aux étudiants des connaissances fondamentales dans les disciplines juridiques et politiques et une initiation aux méthodes de travail propres à ces disciplines.

Elles leur permettent d'avoir une formation généraliste de droit afin de pouvoir, soit trouver un emploi, soit se perfectionner et se spécialiser dans le cadre d'un Master de droit ou d'économie et de gestion. Ainsi, il doit permettre de façon générale aux étudiants de :

- Former des cadres moyens opérationnels dès la fin de leur formation dans les domaines des Sciences juridiques au profit des organisations privées et/ou publiques.

- Sensibiliser les étudiants aux grandes problématiques du Droit dans des secteurs d'activité qui présentent de nombreuses spécificités, l'Administration centrale, les organismes internationaux publics.
- Donner spécifiquement les pré-requis aux étudiants qui aspirent à un master et à plus leur Offrir une formation professionnelle adaptée aux attentes du marché de l'emploi dans le secteur public.

2. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION

Le rapport d'auto-évaluation de la Licence de Droit Public de l'UAHB, pour l'obtention de l'accréditation a été rédigé en suivant bien le référentiel d'évaluation de l'ANAQ-Sup. Le rapport décrit l'organisation administrative en précisant le pilotage pédagogique et le pilotage managérial, les missions générales, les filières existantes, le personnel académique, le personnel administratif, technique et de service (PATS) et les étudiants. Il présente une appréciation du programme en se basant sur le référentiel remis par l'ANAQ-Sup.

Cette approche d'évaluation est basée sur une démarche inclusive avec la participation du PATS, du PER, des étudiants à travers des ateliers et échanges. La présentation générale du document est bien structurée et s'est articulée autour des principaux points abordés par le Responsable de la qualité : les objectifs généraux et spécifiques, le contenu des enseignements, la méthode pédagogique active utilisée, le PER au nombre de 25 constitué d'universitaires et de professionnels, des infrastructures (bibliothèque, wifi, service médical pour les premiers soins, bornes fontaines et toilettes pour hommes et femmes séparées).

La maquette a fait l'objet d'un examen critique et interactif avec le comité de pilotage mais globalement, il respecte les standards et les crédits distribués.

La cellule d'insertion professionnelle et de service à la communauté est mise en place depuis mars 2021 et a commencé à prendre des initiatives pour des visites pédagogiques au niveau des cours et tribunaux.

3. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR LE TERRAIN

3.1. Organisation et déroulement de la visite

La visite a été effectuée le vendredi 10 juillet 2021 conformément à l'agenda fourni par l'ANAQ-Sup aménagé. Le tableau ci-dessous résume le chronogramme détaillé de la visite des experts :

Horaires	Activités des experts
08h 30 – 08h 30	Arrivée de la délégation des experts
08h 57 – 11h 00	Discussion avec les responsables de l’UHAB (Voir liste de présence)
11h 10– 13h 18	Entretiens avec les différentes composantes (PER, Etudiants, PATS,)
14h 40 – 15h 39	Visite des locaux (salles de cours, Bibliothèque, infirmerie, extincteurs, restaurant)
15h 42 – 16h 05	Réunion d’harmonisation entre les experts
16h 10 – 16h 20	Restitution orale des premiers éléments d’appréciation

La séance de travail s’est déroulée dans la salle de cours N°10. Elle a démarré par les mots de bienvenue du Doyen , à l’endroit des experts, en présence de ses collègues, Monsieur le Recteur, Monsieur le Doyen Yaya Bodian, le chef du département de la FSJP, Monsieur Souleymane Gaye, le responsable de la CIAQ, Monsieur Saliou Kane, Monsieur Alioune B. Ndong , assistant au département FSJP, Monsieur Moussa Diop, enseignant chercheur, Monsieur Issak Cissé Ndoye représentant le PDGQ, Monsieur Moussa Diop, enseignant chercheur à UHAB/FSJP (voir feuille de présence en annexes).

Un tour de table a permis de procéder aux présentations d’usage et de jeter les bases d’un dialogue ouvert et de caractère constructif qui a réuni des collègues pour évaluer, ensemble, la qualité de la formation à contribuer au développement de l’UAHB dans le domaine du droit. Après le tour de table, le Pr Mouhamadou Moustapha Aidara , président de l’équipe d’experts a pris la parole pour rappeler les objectifs de la visite qui visent à évaluer les forces et les faiblesses du programme de la licence de droit public de l’UAHB et à faire quelques suggestions d’amélioration éventuelles sur la base des questions de clarification et des éléments de preuves présentés.

À 8 heures 57 mn, le représentant de l’UAHB a abordé les objectifs, les contenus des enseignements, la méthode pédagogique, les étudiants, le PATS et le PER, les infrastructures, l’infirmerie, les investissements, la bibliothèque, le restaurant, etc. Il a mis l’accent, sur le caractère pluridisciplinaire de la formation, la place que les étudiants africains occupent à l’UAHB et l’insertion professionnelle à travers la mise en place récente en mars 2021 de la cellule d’insertion et de service à la communauté.

Après cette présentation, les experts ont fait part de leurs observations sur le rapport d’autoévaluation et sa présentation et ont posé des questions auxquelles les responsables de l’UAHB ont réagi.

Après les discussions avec les représentants de la direction de l'UAHB, l'équipe des experts s'est entretenue avec les différentes composantes que sont les enseignants, les étudiants et les personnels administratifs techniques et de service (cf. Annexe pour la liste complète des personnes interrogées).

- **Rencontre avec le PER : 11h10 - 11h 55**

Quatre enseignants étaient présents : Monsieur Ibrahima Diouf, enseignant à l'UCAD/UAHB, chargé du cours de la fonction publique et du droit des biens, Monsieur Omar Ngom, enseignant à l'UAHB en Droit constitutionnel, droit communautaire en L1 et Droit Communautaire africain en L3, Monsieur Médoune Samba Diop enseignant UAHB, chargé des cours du système politique, système comparé et droit des libertés fondamentales en L1,L2,L3, Monsieur Abdoulaye Mbaye enseignant UAHB, chargé du cours des organisations en L3, Monsieur Babacar BA, enseignant UAHB , chargé du cours d'anglais juridique et commercial.

Les échanges ont porté notamment sur le calendrier universitaire, le volume horaire des cours, les syllabus, les supports de cours, la programmation, les évaluations, les délibérations, sur l'adéquation du profil de sortie des étudiants et les enseignements dispensés et les conditions de travail.

Des échanges, il résulte que leur condition de travail sont satisfaisantes au regard des équipements et du traitement (salles de cours ventilées, disponibilité du matériel didactique, du paiement régulier de leur prestation et de salle des professeurs). Quant au profil de sortie, les enseignements restent théoriques et les travaux dirigés sont plutôt axés sur les notions fondamentales et l'acquisition de la méthodologie juridique. Certains professeurs sont invités au jury d'examen et y participent. Toutefois, nous avons noté que les professeurs s'évertuent à donner des exemples de la vie professionnelle (par exemple l'expression, des textes de procès, procédure pénale et des enquêtes, la culture d'entreprise, le marché de l'entreprise et son environnement) et que l'anglais pose un problème aux étudiants étrangers dont la plupart ont un niveau faible.

Tous les supports de cours, sont remis aux étudiants sous format physique ou numérique. Les enseignements sont suivis à l'aide d'un cahier de texte que les enseignants signent après le cours auprès du responsable de la classe commis à cet effet.

- **Rencontre avec les étudiants : 12h05-12h 45**

Les experts ont eu des échanges avec quatre étudiants de nationalités différentes du programme de Licence de droit public général. Ces derniers sont inscrits à différents niveaux (première, deuxième année et troisième année).

Questions posées aux étudiants :

- Avez- vous été associés au processus d'élaboration du rapport d'auto-évaluation ?
- Est-ce que vous êtes accompagnés dans la recherche des stages ?
- Quels sont vos rapports avec le PER et le PATS ?
- Pourquoi vous avez- choisi l'UAHB ?

Les étudiants sont globalement satisfaits de la formation reçue, de leurs rapports avec le PATS et le PER même si certains dysfonctionnements sont relevés dans leur rapport avec l'administration (délivrance des attestations, paiement des mensualités, résultats des examens).

Certains étudiants sont orientés à l'UAHB par des parents, frères, et des amis qui l'ont fréquentée. Toutefois, ils ont soulevé quelques préoccupations qui devraient être prises en charge, le manque de stage et les rapports de stage et les lenteurs constatées dans le paiement des mensualités.

- **Rencontre avec le PATS : 12h 50 -**

Trois membres du PATS se sont présentés à l'entretien. Il s'agit du responsable de la scolarité, de la cellule informatique et du service information, inscription et insertion professionnelle et service à la communauté. La discussion a porté sur l'implication du PATS et leurs tâches spécifiques et leur appréciation globale. Le responsable de la cellule informatique a fait une présentation de son logiciel EN-SUP qui prend en charge les inscriptions, les attestations et la génération des reçus de paiement et des cartes d'étudiants. La Cellule d'insertion professionnelle et de service à la communauté est mise en place depuis mars 2021. Elle a entamé ses travaux par des visites pédagogiques au palais de justice, à la cimenterie Dangoté. Nous avons noté deux postes de paiement seulement pour 2000 étudiants et cela crée des lenteurs décriées par les étudiants.

Un service dédié au stage existe depuis mars 2021 avec la cellule d'insertion professionnelle et service à la communauté.

Les étudiants, toutes nationalités confondues, sont bien accueillis à l'UAHB et leur réoccupation (fiche de renseignement, inscription) sont prises en charge par la scolarité très disponible.

Le PATS collecte les fiches d'évaluation et se charge de les remonter au chef du département qui devra donner suite aux éventuels manquements des professeurs.

Quant à la bibliothèque, elle dispose d'une trentaine d'ordinateurs, d'une salle optique vidéosurveillance avec caméra et serveur, d'un wifi, de quatre climatiseurs et de grandes tables à plusieurs sièges. Des ouvrages généraux sont à la disposition des étudiants. Il n'existe pas de bibliothèque numérique. Le fonds documentaire reste très modeste en considérant le nombre de filières et d'étudiants inscrits. Il manque des ouvrages spécialisés.

Toutefois, le personnel administratif, technique et de service occupe des bureaux bien équipés d'ordinateurs, d'armoires de rangement, de chaises visiteurs, et se trouve dans des conditions satisfaisantes et tous engagés, multifonctionnels dans le travail.

L'UAHB dispose d'un restaurant de près de soixante-dix places et une infirmerie pour les premiers soins.

3.2. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

L'équipe d'experts externes de l'ANAQ-Sup a été accueillie dans des conditions correctes et propices à la réalisation de la mission d'évaluation. La direction et son équipe étaient disponibles. Tous les éléments de preuve étaient fournis sur place sur notre demande. Ainsi, ils ont été interpellés sur les syllabus, les cahiers de texte, les décisions portant création de la Cellule interne d'Assurance Qualité (CIAQ), du conseil d'administration et du conseil scientifique, de l'insertion-socio-professionnelle des étudiants. La question de la maquette a été largement abordée en raison des incohérences notées relatives aux UE, crédits, intitulés des matières et travaux dirigés, volumes horaires et codes.

La disponibilité du corps professoral, du personnel administratif, technique et de service et des étudiants était appréciable.

Globalement, le rapport est bien rédigé et témoigne de la volonté de l'équipe de se conformer aux règles et principes préconisés par l'ANAQ-Sup. Il a été préparé suivant le référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-Sup. Tous les standards ont été renseignés. L'approche méthodologique (les étapes, les activités menées et les acteurs impliqués) qui a conduit à l'élaboration du rapport d'auto-évaluation a été décrite. Tous les éléments de preuve annoncés dans le document ont été mis à la disposition des évaluateurs.

4. APPRÉCIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITÉ DE L'ANAQ-SUP

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé

Appréciation globale sur le standard

Le programme de licence « Droit public » est déroulé sans interruption depuis 2007 formant ainsi en Droit un très grand nombre de jeunes sénégalais, en particulier et africains, en général. Les statistiques relatives aux effectifs montrent clairement que non seulement le programme Droit public est régulièrement déroulé mais aussi que les effectifs croissent d'année en année à tous les niveaux (annexe 3).

ATTEINT

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Appréciation globale sur le standard

Le programme de licence Droit public vise des objectifs de formation qui correspondent au plan stratégique de développement quinquennal de l'UAHB qui, dans ses grandes lignes, peut se résumer à travers les points suivants qui concernent les missions, la vision et les valeurs :

- Répondre aux attentes d'enseignement et de recherche à travers des formations de qualité ;
- Relever les défis sociétaux des milieux dont sont issus nos étudiants ;
- Façonner des valeurs africaines et ouvertes aux influences fécondes du monde ;
- Promouvoir et développer les services à la communauté ;
- Améliorer sensiblement leurs conditions sans l'émergence d'une culture de développement audacieuse et ouverte à travers une formation de qualité ;
- Donner aux étudiants les connaissances de base dans les disciplines juridiques fondamentales et d'ouverture mais aussi les prés requis pour d'études en Master de Droit et une initiation aux méthodes de travail propres aux disciplines juridiques.

Le programme de licence en droit public permet de faire acquérir à l'étudiant, des compétences transversales dans divers champs disciplinaires. Cette orientation est en cohérence avec les contenus des enseignements en L1, L2 et L3 et la vocation de l'UAHB et en phase avec les objectifs conformément au texte de création.

Appréciation globale sur le standard

ATTEINT

Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Les programmes n'ont pas été établis en concertation avec le monde professionnel et/ou socio-économique. Cependant, pour faciliter l'insertion professionnelle future des étudiants, l'option fondamentale a été prise de tenir compte des besoins de ce milieu. Celle-ci peut être lue à travers le profil des intervenants. Des professionnels de ces milieux, aux côtés d'universitaires de haut rang, cherchent à faire acquérir aux étudiants des connaissances techniques et pratiques, dans des champs disciplinaires qui ne sont pas exclusivement juridiques afin de leur faciliter une insertion professionnelle rapide et adéquate. Il s'agit du professeur Abdoulaye Mbaye, chargé du cours des organisations des entreprises qui insiste sur la dimension humaine, la culture d'entreprise, les spécificités de l'entreprise pour aider les étudiants à mieux comprendre l'entreprise. Le professeur d'anglais, enseignant vacataire, lui aussi essaie à travers des cas tels le procès pénal, les enquêtes, les textes de procès, l'anglais commercial et juridique à préparer les étudiants au monde socioprofessionnel. Il est noté la volonté réelle de maintenir et d'impliquer les professionnels dans le programme, afin de tisser des relations suivies avec le monde professionnel et socio économique. La mise en place en mars 2021 de la cellule d'insertion professionnelle et service à la communauté participe à cette dynamique de professionnalisation de la formation de la licence de droit public général. Le système LMD exige que 25% du corps professoral soit des professionnels.

Appréciation globale sur le standard

ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Le fonctionnement s'articule autour de deux pôles de gouvernance au niveau de l'UAHB :

l'une, administrative et l'autre, académique.

- Les décisions administratives et financières relèvent de la compétence exclusive de la gouvernance administrative sous la houlette du Conseil de direction piloté par le PDG de l'Université.
- Les décisions pédagogiques relèvent de la responsabilité de la gouvernance académique avec à sa tête, le Conseil académique dirigé par le Recteur, chargé de valider les programmes mis en œuvre.

Toute la structuration et le fonctionnement de l'UAHB sont clairement déterminés par des textes et des documents portés à la connaissance des intéressés.

Les fonctions, rôles et responsabilités des différents acteurs du programme de licence en Droit public sont clairement définis. Un responsable et un co-responsable de programme travaillent en étroite collaboration avec le chef de département.

Le PER participe aux processus décisionnel relatifs à l'enseignement et à la recherche à travers le conseil académique qui compte vingt-huit (28) membres dont cinq (5) professionnels (un expert-comptable, un expert maritime, un magistrat, un ingénieur, un expert en GRH, un expert financier).

Les instances de décisions et les rôles sont clairement identifiés et les attributions précisées à travers le manuel de procédure de l'UAHB.

Appréciation globale sur le standard ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le Personnel d'enseignement et de recherche (PER) est représenté dans toutes les instances de décision de l'UAHB. Il est impliqué dans tout ce qui concerne les enseignements et la recherche. Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche contribue activement à la conception, au développement et à l'assurance qualité du programme d'études. La maquette pédagogique (annexe 12) est confectionnée et mise à la disposition du personnel enseignant. Les points de vue exprimés par ces derniers sont pris en compte aux différentes périodes d'ajustement du contenu des maquettes. Il en est ainsi pour les activités d'apprentissage et d'évaluation.

Dans cette œuvre de construction le Doyen, le chef de département et les responsable et co-responsable de programme ont eu, en particulier, une part active dans la définition et la mise en œuvre du programme. Le programme ainsi élaboré est appliqué après étude et validation par le Conseil académique, les orientations de l'institution en termes de missions et d'offres de formation sont prises en compte. L'évaluation des enseignements offre la possibilité aux étudiants d'émettre leur opinion sur l'enseignement et les études.

Appréciation globale sur le standard ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Il existe au sein de l'UAHB un dispositif mis en œuvre pour assurer la qualité du programme d'études. Outre l'institution d'une Cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) avec, à sa tête un Expert qualité (annexe 5), le procédé de l'évaluation des enseignements par les étudiants permet de mesurer la qualité du programme et d'y apporter les correctifs nécessaires. La CIAQ qui travaille

en étroite collaboration avec le Conseil académique. Le comité de pilotage chargé de la rédaction du rapport d'auto-évaluation du programme a bénéficié de l'appui et des conseils du responsable de la CIAQ. La CIAQ se charge des différentes évaluations (formulaire, collectes, dépouillement) et veille à l'utilisation des résultats d'évaluation pour l'amélioration de la qualité des enseignements.

Appréciation globale sur le standard

ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Le programme de la licence de droit s'inscrit dans le cadre du système LMD (Licence, Master-Doctorat). Selon le format LMD, l'année est divisée en deux semestres de 30 crédits chacun. Chaque semestre est composé d'un ensemble d'Unités d'Enseignements (UE), lesquelles comprennent des éléments constitutifs. Sans aucun doute, toutes les unités d'enseignements disposent de syllabus mis en ligne et accessibles aux étudiants qui peuvent les télécharger.

À l'analyse, la maquette produite dans le rapport d'auto-évaluation est bonne et respecte les standards et les crédits distribués.

Les experts ont seulement recommandé l'introduction de certains modules jugés pertinents : le développement personnel, la rédaction d'un mémoire ou d'un rapport de stage, la méthodologie de rédaction de mémoire, l'anglais dès la L1 et la L2. Des incohérences ont aussi été relevées au niveau des UE353 : Droit des personnes physiques et personnes morales et droit foncier et UE 354 environnement des affaires. Les experts ont suggéré de revoir ces modules dans les prochaines maquettes.

Appréciation globale sur le standard

ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le contenu de la maquette est choisi en tenant compte de plusieurs paramètres avec l'objectif de faire acquérir aux étudiants les connaissances de base dans les disciplines juridiques fondamentales du programme mais aussi de préparer l'étudiant au marché du travail dès qu'il aura validé son master. L'offre d'études permet l'acquisition des principaux concepts et méthodes de la spécialité

et inclut dans la mesure du possible des sujets interdisciplinaires. La qualité de l'offre correspond, pour le niveau Licence « Droit public » aux standards reconnus sur le plan international. Par le système des contrôles continus et de l'évaluation finale, les connaissances sont testées. Les étudiants sont informés avec l'affichage des résultats qui renseignent sur la validation ou non des semestres ou des unités d'enseignement. Toutefois, il est suggéré d'inclure des UE optionnelles ou libres et des EC tels que le développement personnel, l'anglais en L1, L2 et L3, le stage, la méthodologie de rédaction des mémoires.

Appréciation globale sur le standard ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions de validation des unités d'enseignement et des semestres sont réglementées et publiées. Les étudiants en sont informés. La délivrance d'attestation est assujettie soit à la validation d'un semestre (un semestre est validé si 30 crédits sont capitalisés par l'étudiant) soit à celle des deux semestres (l'étudiant doit avoir capitalisé 60 crédits). L'étudiant qui obtient au moins 42 crédits est admis au niveau supérieur. Le diplôme de Licence est obtenu si l'étudiant capitalise 180 crédits. Le cas échéant, l'inscription en master est possible. Le diplôme, à ce niveau est obtenu si l'étudiant capitalise 120 crédits. Le procédé de la validation par compensation permet à un étudiant n'ayant pas obtenu la moyenne dans un élément constitutif de l'unité d'enseignement dans laquelle il se trouve de valider celle-ci si la note 17 obtenue dans les autres unités d'enseignement, en tenant compte des coefficients, lui permette d'obtenir la moyenne de 10 sur 20.

Appréciation globale sur le standard ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Des statistiques sur les taux de validation donnent, en règle générale, au titre de l'année académique 2015-2016, les enseignements suivants sur le taux de réussite qui est de 73.27%, en L1, 68.50% en L2, et 87.69% en L3.

Des mesures d'ajustement des maquettes en termes de positionnement des éléments constitutifs entre les unités d'enseignement sont opérées pour augmenter les chances de réussite des étudiants tout en excluant toute complaisance.

Appréciation globale sur le standard ATTEINT

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Appréciation globale sur le standard

Le programme de la licence de droit public dispose d'enseignants, deux (02) permanents et dix-huit (18) vacataires de haut niveau. Pour le PER permanent, il est dénombré un docteur et un maître de conférences et le PER vacataire comprend des professeurs assimilés, maîtres de conférences, docteurs et doctorants venant des autres universités du Sénégal.

Le PER vacataire est engagé et prend une part active aux processus de mise en œuvre du programme jusqu'à hauteur de 93% des activités d'enseignement et les permanents pour 7% seulement. Quant au PER professionnel, il représente 3,7% du corps professoral et reste très faible. Le comité de pilotage recommande vivement qu'à court ou moyen terme, l'UAHB renforce son personnel enseignant propre.

Appréciation globale sur le standard ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Le volume horaire de chaque élément constitutif est bien défini dans la maquette et communiqué aux enseignants et aux étudiants. Les indications concrètes concernant les tâches à accomplir dans les domaines de l'enseignement sont données lors de la mise à disposition des emplois de temps au personnel enseignant. Les activités de recherche et d'expertise sont rares du fait du statut du personnel enseignant essentiellement constitué de vacataires liés à l'UAHB par des contrats de prestation de services tacitement renouvelés semestriellement ou annuellement. Le volume horaire est calculé en fonction du nombre de crédits alloué à chaque unité d'enseignement. Le temps de travail et le contenu des enseignements sont consignés dans des cahiers de textes mis à la disposition des enseignants et surveillants au niveau des salles de cours.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.

Les accords de partenariat doivent d'avantage être mis à profit pour renforcer la mobilité des PER. Les rapports des enseignants qui ont effectué des missions doivent être exploités et les résultats partagés avec tous les intervenants du programme. Le Comité de pilotage invite l'UAHB à mettre en place un personnel permanent propre disposant d'un plan de carrière bien défini mais aussi un système rendant possible l'échange d'enseignants avec des institutions étrangères.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission dans le programme d'études et les procédures d'admission sont déterminées et portées à la connaissance du grand public par le biais d'une publication sur les nombreux supports de l'Université et sur le site web.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Les conditions d'études garantissent l'égalité des chances entre hommes et femmes. En particulier, l'égalité des chances n'est remise en cause par aucun paramètre. Une statistique détaillée concernant les Étudiant(e)s indique la part respective de femmes et d'hommes en cours d'études. Document consulté sur place : Tableau des effectifs par année, guide de l'étudiant, chartre des examens, listes des admis, PV de délibération.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

L'application du système LMD à l'UAHB rend possible la mobilité des étudiants. Cette mobilité est rendue possible par la structure des études et le contenu des maquettes conformes aux standards internationaux. Certains de ses anciens étudiants poursuivent leurs études en master 1 et 2 mais aussi en doctorat à l'UCAD par la mise en œuvre d'un accord de reconnaissance des systèmes de crédits. D'autres sont même acceptés dans des universités étrangères (France, Canada...) dans le cadre des Conventions de partenariat avec l'UCAD, des accords de partenariat avec l'ITA de Libreville et des universités du Sénégal.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Un encadrement adéquat des étudiants est assuré à travers la mise à contribution d'un personnel enseignant de qualité qui intervient à divers niveaux et sous différentes formes - cours de méthodologie, tutorat (une initiative des étudiants), séances de consultation (explication) des copies (et de la notation...), des conférences organisées par divers clubs (exemple club –OHADA, club ANGLAIS...) mais aussi, d'un dispositif d'orientation et de conseils mis en place.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail. Cela est surtout valable en master avec les mesures décrites plus haut et consistant à préparer l'étudiant au marché du travail par la mise à contribution de professionnels bien ciblés et par l'effort d'adapter la formation au besoin du milieu du travail. Ce n'est pas le cas en licence qui est pourtant une porte de sortie dans le système LMD. La création en mars 2021, de la cellule d'insertion professionnelle répond à la préoccupation de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail. La cellule a déjà entamé des visites pédagogiques au palais de justice, à la cimenterie Dangoté pour les étudiants de la Licence de droit public général.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux**Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

Du point de vue des ressources matérielles, beaucoup d'efforts sont déployés pour doter l'UAHB de matériaux didactiques et des locaux pour un enseignement de qualité : amphis spacieux, salles de travaux dirigés en nombre suffisant, bibliothèque, matériel de projection fixe et mobile.

Les ressources financières gérées au niveau du pôle « gouvernance administrative » permettent de payer sans retard les indemnités dues au personnel enseignant. Le programme de la licence de droit public général dispose des infrastructures et matériels pédagogiques ci-après :

- Un amphithéâtre ;
- une salle d'une capacité de 400 places, ventilée et adaptée avec trois vidéo-projecteurs et deux tableaux blancs ;
- Une salle de cours d'une capacité de 250 places, ventilée et adaptée et équipée de vidéo-projecteurs pour la L2 SJP ;
- Une salle de cours d'une capacité de 100 places, ventilée et équipée de vidéo-projecteur pour la L3SJP ;
- Une salle de Professeurs ;
- Un restaurant de 70 places très convivial ;
- Des extincteurs en cours de validité et des bornes fontaines ;

- Des bâtiments en cours de construction pour l'extension de l'UAHB ;
- Des bureaux pour le personnel administratif et technique ;
- Une salle informatique équipée ;
- Une bibliothèque, physique et équipée d'une trentaine d'ordinateurs et d'une salle optique avec vidéo-surveillance,
- des photocopieuses, wifi et internet ;

Appréciation globale sur le standard ATTEINT

5. POINTS FORTS DU PROGRAMME

Après lecture du rapport d'auto-évaluation, discussion avec les parties prenantes du programme évalué et visite du site, nous avons relevé un certain nombre de forces favorables à la qualité de l'offre de formation. Il s'agit notamment des aspects ci-après :

Gouvernance

L'organisation interne et la gestion de la qualité du programme sont matérialisées à travers l'existence de mécanismes de prise de décision et la présence des acteurs aux instances de décision.

Le programme peut aussi compter sur l'accompagnement régulier de la Cellule interne d'Assurance-qualité (CIAQ) fonctionnelle qui veille au respect des standards de qualité fixés par l'Autorité nationale d'Assurance-Qualité.

Offre de formation

- Les Maquettes sont conformes au format LMD au plan stratégique et à la vision de l'UAHB ; Les enseignements de la maquette couvrent la plupart des thématiques de la licence de droit public général ;
- Les étudiants sont satisfaits des enseignements et ont exprimé leur satisfaction et le taux de réussite d'après les statistiques à notre disposition se situe en moyenne à 76 % au titre de l'année 2015-2016, un score satisfaisant .
- Tous les syllabus et supports de cours sont remis aux étudiants par les professeurs en version papier ou numérique.

Evaluation et suivi des enseignements

Les agents administratifs suivent les enseignements avec le cahier des textes permettant de contrôler le contenu des cours et le volume horaire alloué par le programme.

Ressources humaines.

- Les enseignements sont dispensés par un corps enseignant constitué de deux (02) maîtres de conférences et un doctorant, de vingt-cinq (25) PER vacataires (Maîtres-conférences, Docteurs, des assistants) tous étant qualifiés et motivés pour mener les activités pédagogiques du programme.
- Le fonctionnement s'articule autour de deux pôles de gouvernance au niveau de l'UAHB : l'une, administrative et l'autre, académique.
 - Les décisions administratives et financières relèvent de la compétence exclusive de la gouvernance administrative sous la houlette du Conseil de direction piloté par le PDG de l'Université.
 - Les décisions pédagogiques relèvent de la responsabilité de la gouvernance académique avec à sa tête, le Conseil académique (annexe 8) dirigé par le Recteur, chargé de valider les programmes mis en œuvre.
- Le programme dispose d'un personnel administratif, technique et de service constitué d'un responsable de la scolarité, d'un responsable de la cellule informatique et de la bibliothèque et de deux caissiers et des agents de sécurité. Il s'agit d'un personnel impliqué, motivé, dynamique et mobilisé autour d'un seul objectif, à savoir la mise en œuvre efficace et efficiente d'un plan stratégique de l'UAHB.

Bibliothèque

- L'UAHB dispose seulement d'une bibliothèque (physique) fréquentée par les étudiants, équipée d'une trentaine d'ordinateurs, d'une salle optique avec caméra et vidéo-surveillance, connexions internet et tables à plusieurs sièges.

Infrastructures et équipement

- Le programme est équipé en salles de cours d'une capacité de 400 places pour L1 et 200 à 100 places pour respectivement L2 et L3 avec des mobiliers confortables, matériels pédagogiques qui participent au bon déroulement du programme.
- Les équipements pédagogiques composés des ordinateurs, des imprimantes, au niveau du PATS et de vidéoprojecteurs dans chaque salle affectée à un niveau de la licence, permettent le fonctionnement normal du programme. Les infrastructures sont correctes et adéquates en termes de salles de cours et bureaux du personnel.
- L'existence des extincteurs en cours de validité dans les bâtiments mais aussi des agents de sécurité pour assurer la protection des biens.

- L'infirmierie prenant en charge les premiers soins ;
- Existence d'un restaurant d'une capacité de 70 places, très convivial
- WC des hommes et femmes séparés ;
- Des bornes fontaines dans les couloirs.
- Une salle des professeurs.

6. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME

Après lecture du rapport d'auto-évaluation, discussion avec les parties prenantes et visite du site, nous avons relevé des perfectibles : il s'agit des points ci-après :

Gouvernance/qualité

- L'absence de professionnels dans les enseignements du programme de licence de droit public ;
- L'absence de représentation des étudiants dans les instances de décision.

Offre de formation

- L'omission dans les maquettes des modules suivants :
 - Méthodologie de rédaction de mémoire ;
 - Stage professionnel avec rédaction d'un mémoire ou d'un rapport de stage ;
 - Des coquilles dans l'intitulé de certaines UE ou EC
 - Insuffisance du volume horaire consacré à l'enseignement de l'anglais en L1, L2 et L3.

Documentation

- Le manque d'ouvrages fondamentaux (généraux et spécialisés)
- locaux exigus de la bibliothèque

7. APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME

L'UAHB est un établissement privé d'enseignement supérieur qui s'insère parfaitement dans le paysage de l'enseignement supérieur au Sénégal. Son offre de formation vise à donner aux étudiants les connaissances fondamentales dans les disciplines juridiques et politiques et une initiation aux méthodes de travail propres à ces disciplines.

Toutefois, étant dans une logique d'amélioration continue, le programme devra continuer à travailler sur l'amélioration des processus pédagogiques et administratifs, particulièrement à

la revue périodique de sa maquette pour l'adapter au contexte académique et surtout socioprofessionnel avec une implication des professionnels dans les travaux dirigés et l'introduction de cours tels que le développement personnel, la méthodologie de rapport de mémoire ou de stage, l'anglais en L1, L2 et L3.

Les résultats des délibérations montrent un taux de réussite de 76% et justifient la satisfaction exprimée par les étudiants que nous avons rencontrés.

8. RECOMMANDATIONS À L'ÉTABLISSEMENT

Afin d'aider à l'amélioration de la qualité de l'offre de formation, l'équipe des experts fait les recommandations suivantes :

- Réviser les maquettes afin d'améliorer l'offre de formation et la cohérence interne dans le contenu de la formation ;
- Recruter un PER permanent propre pour une prise en charge autonome du programme et du développement du partenariat et renforcer le PATS en caissiers pour pallier aux lenteurs de fin de mois ;
- Mettre en place un système d'information (réseau des alumni) fournissant, entre autres, la liste des diplômés et les adresses professionnelles de ceux qui ont pu trouver un emploi ;
- Introduire la méthodologie de rédaction des mémoires ou rapports de stage, le développement personnel, l'anglais en L1, L2, L3 dans le programme de la licence 3 de droit public général ;
- Doter la bibliothèque universitaire d'ouvrages et de revues adaptés.

9. RECOMMANDATIONS À L'ANAQ-SUP

- Rendre possible le suivi à mi-parcours de la mise en œuvre des recommandations.
- Travailler davantage à la vulgarisation du référentiel par des séances de formation et d'information à destination du PER, des PATS et des étudiants.

10. PROPOSITION DE DÉCISION :

Avis favorable à l'accréditation